

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la S.A. « Ericson », représentée par M. Grenier, dont les bureaux se trouvent Avenue du Bourget 3 à 1140 Evere.

Le terrain concerné est situé Rue Barrière Moye, 18 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section L n°309N.

Le projet consiste en la réalisation d'une station de radiocommunication Orange, et présente les caractéristiques suivantes : implantation sur le toit de l'immeuble d'appartements à 21,30m de hauteur, et comporte :

- 3 structures métalliques autoportantes avec chacune un mat principal de 4,00m et un mât secondaire de 3,00m sur lesquels sont installés les antennes,
- 1 structure métallique autoportante supportant les armoires radio et électriques,

Antennes et Faisceaux Herziens Orange :

- 3 antennes (h : 2,70m) de teinte grise installées sur des mâts secondaires de 3,00m reliés par des bras de déport de 1m au mât principal de 4,00m,
- 3 antennes multibande + 9 boîtiers RRUS et 3 boîtiers MHA de teinte gris clair, installées sur le mât principal de 4,00m,
- 3 Faisceaux Hertiens Ø600mm Orange installés sur un mât secondaire et écarté des antennes par un bras de déport coudé de 30/50cm.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45);
- Le 16 et le 20 janvier 2020 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous à l'adresse suivante : place des Carmes 8 au 1er étage à 1300 Wavre) ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be.

À défaut, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 14 janvier et clôturée le 28 janvier 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be
- remises auprès du Service de l'Urbanisme dont les bureaux se trouvent Place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique relative au dossier n° 19/460.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Sabine Hage ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Place des Carmes, 2 à 1300 Wavre, le 28 janvier 2020 à 11h.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Sabine Hage dont le bureau se trouve place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

A Wavre, le 6 janvier 2020